

La restauration du patrimoine sépulcral et de l'art funéraire thème du colloque du SIFUREP

Le colloque annuel du SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne) s'est tenu le mardi 18 avril 2023 à Paris sur le thème de la restauration du patrimoine sépulcral et de l'art funéraire

Jacques Kossowski, ancien député, maire de Courbevoie, Président des maires des Hauts-de-Seine et Président du SIFUREP depuis 2014, a ouvert le colloque annuel du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne. Il a tenu à remercier la très nombreuse assistance composée d'élus, de responsables de cimetières, de villes, etc., qui ont rempli l'amphithéâtre de la tour Vivacity à Paris Bercy. Après avoir présenté le thème 2023 de la 15ème édition de cette manifestation, centrée sur la restauration du patrimoine sépulcral et de l'art funéraire, il a détaillé les six intervenants : Isabelle Prigent (conservatrice du cimetière de Levallois-Perret), Marie-Hélène Pachon-Lefèvre (Avocate associée au cabinet Seban & Associés), Hervé Lancelot (délégué Ile de France de la Fondation du Patrimoine), Yves Messier (formateur et intervenant dans le domaine du funéraire), Arnaud Schoonheere (chef de la cellule Patrimoine à la Ville de Paris) et André Chabot. Il a égale-

ment tenu à remercier Sarah Dumont (Happy End) pour l'animation de ce colloque.

Jacques Kossowski a souligné que : *"le Sifurep continue à bien se développer puisque aujourd'hui nous sommes plus d'une centaine de communes adhérentes, que trois nouvelles villes nous ont rejoints en 2022 et que cinq en ont fait la demande pour 2023. Le thème cette année va tenter de donner des solutions pour ne pas systématiquement démolir d'anciennes sépultures ou chapelles ? Certaines tombes font partie du patrimoine architectural de la ville, du cimetière et il convient de les conserver, de les restaurer et de leur donner une seconde vie"*.

Sarah Dumont a demandé aux intervenants d'apporter un éclairage sur les nombreuses questions que se posent les responsables des villes et conservateurs (rices) de cimetières en terme de possibilités et quelles actions menées lors d'opération de restauration, en amont de façon juridique ou dans le choix du type de restauration. Comment choisir les divers professionnels dans un but de valoriser le patrimoine architectural funéraire et de quelles aides les familles peuvent bénéficier ?

C'est à Marie-Hélène Pachon-Lefèvre qu'est revenu l'introduction de ce colloque en rappelant les procédures légales de reprise de concession à respecter selon qu'il s'agisse de concessions échues ou abandonnées. Deux procédures de reprises sont à distinguer : les concessions temporaires et les perpétuelles abandonnées.

Elle a donné des pistes pour la réalisation de travaux de restauration ou de démolition dans un cadre juridique et un cahier des charges précis expliquant comment les familles peuvent



Sarah Dumont



Arnaud Schoonheere



Hervé Lancelot



Isabelle Prigent



Jacques Kossowski



Marie-Hélène Pachon-Lefèvre



André Chabot



Yves Messier

restaurer les monuments d'occasion qu'elles ont rachetés, comment organiser une vente aux enchères, etc. Marie-Hélène Pachon-Lefèvre a conclu en rappelant que certaines entreprises ou start-up telle que Mémoire sont spécialisées dans le rachat de monuments auprès des mairies. Hervé Lancelot, a pour sa part, mis l'accent sur le label de la Fondation du Patrimoine, destiné aux propriétaires privés d'un site bâti ou non-bâti (parcs ou jardins), ne bénéficiant pas du régime des monuments historiques, afin de pouvoir défiscaliser leurs travaux. Ce dispositif s'applique au patrimoine vernaculaire visible depuis la voie publique : chapelles, monuments funéraires, calvaires, pigeonniers, lavoirs, fours à pain...

C'est avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France que le Label est octroyé et permet la déduction de 50 % du montant des travaux. La Fondation du Patrimoine est présente dans tous les départements.

L'Association à but non lucratif des "Appels d'Orphée" œuvre depuis 1987 à la restauration des monuments funéraires. Son but est de préserver le patrimoine dans les cimetières et travaille uniquement en collaboration avec des bénévoles. Le rôle de la Fondation du Patrimoine est de les aider et de les former. *"Nous organisons des stages de chantiers-écoles et*

nous réhabilitons en moyenne dix monuments par an".

Isabelle Prigent, conservatrice du cimetière de Levallois-Perret a témoigné d'un chantier-école dans son cimetière réalisé par l'Association des Appels d'Orphée. *"Il s'agissait d'un projet social et culturel sous la tutelle d'un professionnel. Des échanges et des moments de partage de savoirs et de techniques ont lieu. Nous participons essentiellement au frais de base que sont les matériels et matériaux"*. Arnaud Schoonheere a donné l'exemple de la Chapelle funéraire de la comtesse Marie Potocka de style gothique et classée Monument Historique restaurée également avec l'Association des Appels d'Orphée. *"Les pierres de façade ont été hydrogommées et une campagne de restitution des polychromies et pose de feuille d'or a été poursuivie sur les façades extérieures"*. Le second exemple présenté par Yves Messier était différent puis-qu'il s'agissait d'une action, à titre individuel d'un couple ayant perdu leur fille. *"Pour rendre hommage à Annabelle, passionnée de patrimoine, ses parents ont racheté et fait restaurer une chapelle funéraire abandonnée en Normandie. Des travaux d'hydrogommage, de taille de pierre et de restauration des vitraux ont été effectués sous la tutelle de la Fondation du Patrimoine"*.

Des échanges avec l'assistance ont eu lieu pour clôturer cette première partie du colloque.

La seconde phase concernait l'art funéraire contemporain. André Chabot, photographe, artiste, journaliste (entre autres depuis plusieurs décennies dans les revues Pierre Actual et Funéraire Magazine), concepteur de monuments funéraires et cinéraires a exposé les raisons pour lesquelles il a décidé de concevoir la restauration de sa propre chapelle au cimetière du Père Lachaise. Il en a expliqué les démarches et les différentes phases des travaux.

Ensuite, André Chabot, qui a fait le Tour du monde, visité des centaines de cimetières et pris en photo des milliers de monuments et chapelles a fait voyager toute l'assistance avec des tombes qui racontent des histoires, montrent diverses passions ou font découvrir le métier du défunt. Il a débuté son périple par Riga avec un monument en forme d'éléphant pour un dresseur de cirque, puis Cagliari avec une moto d'un passionné, Athènes avec un inspecteur des impôts, Buenos Aires avec un pianiste, Rio de Janeiro avec un avion et enfin Vilnius en Lituanie avec un cœur en pierre pour un chirurgien cardiaque.

Il est possible de retrouver l'intégralité du colloque en vidéo sur le site internet du Sifurep.



Les intervenants au colloque Sifurep 2023 et l'assistance.

